

Le député Christophe Blanchet rencontre des élèves

Jeudi, dans l'après-midi, des élèves de CM1-CM2 ont pu rencontrer le député Christophe Blanchet. L'occasion pour les élèves d'interroger ce dernier sur son rôle.

Lors de sa visite, jeudi, dans l'école du Breuil-en-Auge, aucune question n'a été épargnée au député Christophe Blanchet (MoDem). Les élèves de CM1-CM2 de la classe de la directrice, Christèle Marie, ont interrogé l'élu sur son indemnité, son emploi du temps, son rôle, ses hobbies, mais aussi sur des points plus spécifiques, comme sur la mise en place des lois. Seules les questions à caractère politique n'ont pas eu de réponses.

Une école sélectionnée pour le parlement des enfants

Les élèves ont été ravis de cet échange, au cours duquel les enfants ont aussi pu parler de la pollution et de l'environnement. « **Notre classe a été sélectionnée pour participer au parlement des enfants qui a pour thème la lutte contre la pollution des océans. C'est intéressant pour eux d'échanger avec le député afin qu'ils puissent aussi leur donner des conseils pour rédiger leur proposition** », explique la directrice.

L'élu a d'ailleurs profité de son intervention pour affirmer que « **la France représente 2 % de la population mondiale, qu'elle ne pouvait pas lutter toute seule et qu'elle a aussi besoin que les autres pays jouent le jeu.** »

Présent également lors de cette rencontre, le maire, David Pottier, et l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription Lisieux Nord, Ollivier Corré. Ce dernier a raconté aux élèves la fable du colibri, qui essaye, en transportant des gouttes d'eau dans son bec, d'éteindre un incendie. Une chose qu'il ne peut pas faire sans aide à moins que tout le monde y mette du sien. Il a ajouté : « **On doit tous faire notre part pour l'écologie** ».

Écrire une proposition de loi

La participation de ces élèves au parlement des enfants va donc leur permettre de réfléchir sur toutes les questions liées à la préservation de l'environnement. Un travail qu'ils ont déjà

commencé en classe, mais qui va s'intensifier car ils doivent rendre leur proposition pour début février.

« Dans votre proposition, vous devez résumer en une phrase ce que vous allez faire et donner l'objet de votre solution sur la manière dont on pourrait lutter contre la pollution, a conseillé le député. Une fois le message central écrit, vous devrez présenter le constat de la situation actuelle en France et dans le monde, dire quels en sont les dangers pour nous et pour l'environnement... Et enfin, présenter des solutions pour remédier aux problèmes et dire comment vous allez les faire appliquer. ».

Il leur faudra encore passer plusieurs autres étapes avant de savoir si leur proposition sera ou non retenue. Les classes finalistes seront reçues en juin, à l'Assemblée nationale.



Les élèves de l'école du Breuil-en-Auge ont pu questionner le député, Christophe Blanchet, jeudi, sur son rôle et sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Ouest-France